

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration
en date du **30 JUIN 2018**

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Président

Présents : M et Mmes Julien DELANNOY, Philippe DUMONT, Chantal CUEGNET, Fabienne CAPELLE, Fernande ANNE, Anne-Marie COQUEMPOT, THUILLIEZ Michel, Murielle LEFEBVRE, Gérard CHOCHOY, FOUACHE Séverine

Absents excusés : CASTIER Vincent, HENDRICK Olivier, BOIN Eveline

La Commission Administrative

La Commission administrative adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

Madame COQUEMPOT demande si les logements sociaux libres évoqués lors de la dernière réunion ont été attribués. Monsieur le Président répond que oui.

Contrairement à ce que précise ce compte-rendu les aides du 14 juillet 2018 n'ont pas pu paraître dans le bulletin municipal car il paraîtra trop tardivement. Monsieur le Président précise qu'un affichage a toutefois été effectué au travers des différents panneaux communaux et une communication a en parallèle été réalisée sur le site Internet de la commune.

Secours du 14 juillet 2018

Monsieur le Président expose les deux demandes qui ont été présentées en Mairie pour l'obtention de cette aide.

En ce qui concerne la première demande, les membres du CCAS constatent que le reste à vivre est trop important pour bénéficier de cette aide. La demanderesse a mentionné une perte prochainement de revenus professionnels. Celle-ci n'est pas encore effective pour juillet. L'Assemblée fait de plus remarquer que contrairement à ce qu'elle a déclaré en Mairie, l'intéressée vit en concubinage.

A l'unanimité, il est décidé de ne pas donner suite à cette demande au motif que les conditions financières ne sont pas réunies.

Monsieur le Président présente ensuite la seconde demande, la demanderesse qui vit seule et réunit toutes les conditions pour obtention de ce secours.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi de cette aide.

Cette personne pourra bénéficier d'un bon viande de 28 euros chez Eve Traiteur et d'un bon alimentaire de 21 euros chez U.

Monsieur THUILLIEZ exprime qu'il est nécessaire de pouvoir accueillir ces personnes en difficulté dans les meilleures conditions possibles voire se déplacer chez elles si nécessaires. Certaines d'entre elles ont besoin d'aide administrative ou parfois simplement d'écoute. Monsieur THUILLIEZ fait ainsi remarquer qu'il est plus facile pour elles de se confier à leur domicile qu'en Mairie.

Monsieur le Président le rejoint. Il expose qu'une réflexion est en cours pour la mise en place de permanences du secrétariat du CCAS. Une plage horaire serait ainsi dévolue à la réception des demandes de secours, d'aides aux jeunes demandeurs d'emploi mais aussi à toute autre requête pouvant être du ressort du CCAS.

Il relate que la secrétaire en charge du CCAS s'est dernièrement déplacée chez un administré pour l'aider à compléter un dossier MDPH. Se rendre chez ces personnes peut constituer à la fois un service mais peut aussi permettre de mieux évaluer leur situation.

Il serait dès lors souhaitable que cela puisse être mis en place le matin à compter de la rentrée de septembre.

Aide aux jeunes demandeurs d'emploi

L'Assemblée est informée qu'une seule demande a été reçue en Mairie.

Le conseil d'administration refuse la demande à l'unanimité l'octroi de cette aide car cette personne est pacée et son conjoint a des ressources.

Repas des aînés 2018

Eve Traiteur a fait parvenir en Mairie ses propositions de menus pour le repas des aînés qui se tiendra le samedi 8 septembre 2018.

Monsieur le Président précise qu'à compter de 2018 le pain et le gâteau seront fournis par le boulanger pâtissier récemment installé sur la commune.

Les membres du CCAS effectuent le choix suivant :

- Kir pêche et son assiette apéritive
- Potage champignons
- Ballotine aux deux saumons et asperges
- Suprême de volaille sauce forestière, pommes darphin, petits pois, tomate provençale
- Jambon à l'os, salade
- Comté, brie, morbier

Le conseil d'administration estime qu'un gâteau aux fruits serait préférable à un gâteau au chocolat.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 28 juin 2018

Le Président,
Julien DELANNOY

